



HAL
open science

LA FRANCE, UNE SOCIÉTÉ VIEILLISSANTE ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LA FRANCE, UNE SOCIÉTÉ VIEILLISSANTE ? . Gengler, Claude Les changements démographiques dans la Grande Région, Forum Europa, pp.105-119, 2005, 978-2-87963-594-2. halshs-01694076

HAL Id: halshs-01694076

<https://shs.hal.science/halshs-01694076>

Submitted on 26 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Recteur Gérard-François Dumont,
professeur à l'Université de Paris-Sorbonne,
président de la revue *Population & Avenir*, Paris

La France, une société vieillissante?

L'Europe se trouve dans ce que j'ai appelé un «hiver démographique»¹, dans la mesure où l'indice de fécondité y est inférieur au seuil de remplacement des générations. Néanmoins, la situation démographique de la France, avec une fécondité qui ne s'est pas effondrée comme en Italie ou en Espagne et un solde naturel positif, à l'inverse des données constatées en Allemagne, en Italie ou en Grèce, apparaît singulière².

On peut donc se demander si la population de la France est ou non vieillissante au regard de son évolution des dernières années et des prospectives pour le XXI^e siècle. Afin de répondre à cette question, il importe de bien préciser quelle définition utiliser pour le terme vieillissement qui apparaît souvent dans les médias comme un mot-valise mis à toutes les sauces, à l'instar du mot mondialisation en économie.

Si, comme nous le montrerons, le vieillissement de la population de la France est davantage une question future que présente, l'analyse conduit aussi à la nécessité de prendre en compte d'autres éléments permettant de mieux comprendre les réalités démographiques.

¹ Formulation que j'ai inventée dans les années 1980 et utilisée par exemple dans: Dumont, Gérard-François *et alii*, *La France ridée*, Paris, Hachette, seconde édition, 1986.

² Cf. Dumont, Gérard-François *et alii*, «Analyse des récentes évolutions démographiques en France», Dossiers d'études de la CNAF, n° 59, août 2004, 74 p.

1. Prendre la mesure du vieillissement en France

Il convient d'abord de passer la population de la France au crible des diff rents facteurs de vieillissement, avant de consid rer le rythme pass  et futur de ce processus.

1.1. Plusieurs facteurs du vieillissement s'exercent en France

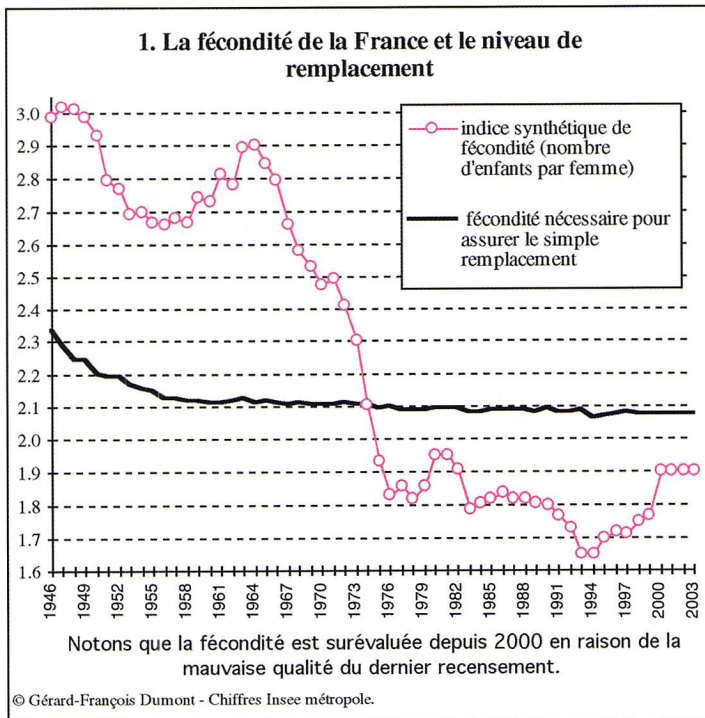
Le vieillissement est g n ralement d fini comme l'accroissement du rapport du nombre des personnes  g es   la population totale, d finition pr sent e par exemple par Alfred Sauvy en 1959 dans sa *Th orie g n rale de la population*³. Cette d finition signifie que, dans la vie des populations, le vieillissement est un processus propre   certaines p riodes pendant lesquelles la proportion des personnes  g es augmente.   d'autres p riodes, si elle diminue, le vieillissement s'abaisse. Enfin, troisi me possibilit , si la proportion des personnes  g es dans la population totale stagne, le vieillissement stagne  galement.

Quels sont les facteurs d terminants du vieillissement? On en retient g n ralement trois.

L'abaissement de la f condit 

Le premier est la baisse de la f condit , ayant pour effet ce qu'on appelle le vieillissement «par le bas», en minorant le nombre de jeunes.

Figure 1: La f condit  en France



³ Sauvy, Alfred, *Th orie g n rale de la population*, Paris, PUF, volume II, deuxi me  dition, 1959, p. 51. Cf. plus r cemment, Calot, G rard, Sardon, Jean-Paul, «Les facteurs du vieillissement d mographique», *Population*, n  3, 1999, p. 509-552.

Bien que la f condit  ne soit pas autant abaiss e en France que la moyenne de l'Europe ou de l'Union europ enne qui se trouve environ inf rieure d'un quart   celle de la France, elle est n anmoins basse m me si la pr sence de populations de nationalit s  trang res plus f condes lui est favorable. En outre, elle est, surtout depuis 1999, plus faible que les chiffres officiels en raison d'une sous- valuation des chiffres de populations utilis s pour les d nominateurs de calcul de la f condit ⁴. Le chiffre officiel donne une f condit    1,9 enfant par femme en 2003, inf rieure au seuil de remplacement des g n rations⁵, mais le chiffre r el est sans aucun doute inf rieur d'au moins 4 %⁶.

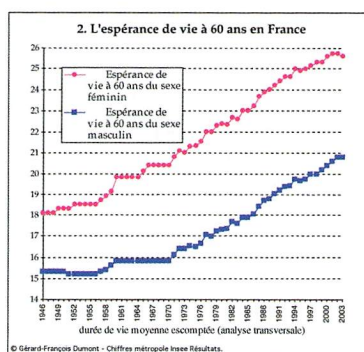
Cette f condit  abaiss e minore le nombre des naissances, la proportion des jeunes et donc, en corollaire, majore la proportion des personnes  g es.

L'augmentation de l'esp rance de vie des personnes  g es

Le deuxi me facteur possible de vieillissement vient de la baisse de la mortalit  des personnes  g es r sultant de l'augmentation de leur esp rance de vie, avec pour effet ce qu'on appelle le vieillissement «par le haut». Ce second facteur ne s'exerce que dans des soci t s avanc es. En effet, historiquement, les progr s dans la lutte contre la maladie et la mort b n ficient d'abord aux individus jeunes (baisse de la mortalit  des nouveau-n s et des enfants) et aux m res (baisse de la mortalit  maternelle), puis aux individus d' ge actif, puis aux personnes  g es.

En un tiers de si cle, l'esp rance de vie   60 ans a augment  en France m ropolitaine de plus de 4 ans pour les hommes, passant de 16,2 ans en 1970   20,8 ans en 2003 (+ 28,2 %) et s'est accrue de 4,8 ans pour les femmes, passant de 20,8 ans en 1970   25,6 ans en 2003 (+ 23,1 %). Si toutes les personnes des g n rations avaient pris leur retraite   60 ans au cours de cette p riode, la dur e des retraites aurait augment , ceteris paribus, de plus de 4 ans pour les hommes et de pr s de 5 ans pour les femmes.

Figure 2: L'esp rance de vie des personnes  g es



⁴ Dumont, G rard-Fran ois, «Les <disparus> du recensement», *Population et Avenir*, n  647, mars-avril 2000, et Dumont, G rard-Fran ois, «Am nagement du territoire et sources d mographiques», XII  colloque national de d mographie, Amiens, mai 2002.

⁵ Cf. Dumont, G rard-Fran ois, *D mographie*, Paris, Dunod.

⁶ Cf. Sardon, Jean-Paul, «Evolution d mographique r cente des pays d velopp s», *Population*, n  2 - 2004, mars-avril, p. 333.

Quant   l'esp rance de vie   65 ans, elle est pass e, pour les hommes, de 13 ans en 1970   16,5 en 2000 (hausse de 3,5 ans, soit + 26,9 %) et, pour les femmes, de 16,8 en 1970   21,2 en 2000 (hausse de 4,4 ans, soit + 26,2 %). Dans le cas d'un d part g n ral en retraite   65 ans, la dur e moyenne des retraites se f t donc accrue de 3,5 ans pour les hommes et de 4,4 ans pour les femmes. Toutes choses  gales par ailleurs, le seul fait de l'allongement de la dur e de la vie est en gros   l'origine d'une augmentation d'un quart des d penses de retraite du pays de 1970 au d but du XXI e si cle.

Un syst me migratoire limitant le vieillissement

Le troisi me facteur du vieillissement provient des  changes migratoires: par exemple, une  migration compos e de jeunes adultes accentue le vieillissement, alors qu'une immigration  galement compos e de jeunes l'emp che ou le freine. En l'esp ce, le syst me migratoire fran ais contribue   limiter le vieillissement de la population puisque la composition par  ge des immigrants est plus jeune que celle de la population r sidente, tandis que l'influence de l' migration est n gligeable.

Sous l'effet de deux des trois facteurs possibles du vieillissement, la population de la France a connu depuis les ann es 1960 des phases de vieillissement, entrecoup es de deux p riodes sans processus de vieillissement qu'il convient d sormais d'examiner.

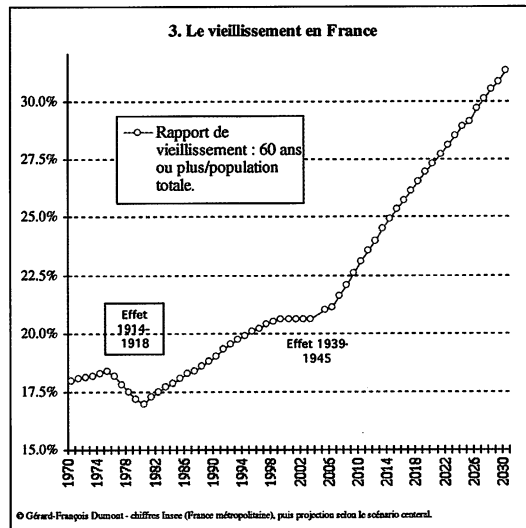
1.2. Le rythme sp cifique du vieillissement en France

En effet, l'examen des  volutions de la proportion des personnes  g es met en  vidence depuis 1960 plusieurs s quences dissemblables.

Une diminution du vieillissement de 1975   1980

En consid rant comme personnes  g es les soixante ans ou plus, il en d coule d'abord deux enseignements.

Figure 3: La proportion des 60 ans ou plus en France



D'abord, après avoir à peine vieilli de 1946 à 1958, puis à un rythme très légèrement supérieur de 1958 à 1974, la population de la France (métropole) n'a pas vieilli de 1975 à 1980; au contraire, le vieillissement a diminué puisque la proportion des personnes âgées baisse durant ces années.

Un arrêt du vieillissement pendant quatre ans

Ensuite, après une période continue de vieillissement de 1981 à 1998, cette même population ne vieillit plus entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2003, puisque la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus demeure stable à 20,6 % de la population totale durant les années considérées.

Donc, pour la première période considérée 1975-1980, les facteurs du vieillissement auraient été absents, et, pour la seconde 1999-2003, ils se seraient globalement compensés. Ce schéma d'explication résiste-t-il à l'examen de la réalité des années 1975 à 1980, puis 1999 à 2003?

Au regard de la fécondité⁷, la baisse du vieillissement des années 1975 à 1980 pourrait résulter d'une hausse. Or, de 1975 à 1980, la fécondité a oscillé dans une fourchette comprise entre 1,82 et 1,95 enfant par femme sans connaître de reprise si spectaculaire qu'elle aurait pu enrayer les effets de la croissance de l'espérance de vie des personnes âgées et provoquer une diminution du vieillissement. Cette dernière, constatée entre 1975 et 1980, ne peut donc s'expliquer par un niveau de fécondité qui aurait quitté l'hiver démographique.

Au regard de l'espérance de vie, la diminution du vieillissement pourrait résulter d'une dégradation. Or, entre 1975 et 1980, il n'y a pas eu en France recul de l'espérance de vie des personnes âgées susceptible de provoquer une diminution de leur proportion dans la population. Bien au contraire, l'espérance de vie des personnes âgées a heureusement continué à s'accroître entre 1975 et 1980.

Quant aux migrations, le troisième facteur, il aurait fallu que la France connaisse entre 1975 et 1980 des flux migratoires rajeunissant la population de façon substantielle, soit par l'arrivée massive de jeunes, soit par l'émigration massive de personnes âgées par exemple vers des pays du Sud. Or aucun indicateur ne donne des résultats aussi intenses.

Il faut donc trouver une autre explication que les trois facteurs ci-dessus précisés pour comprendre la baisse du vieillissement de la population de la France entre 1975 et 1980 et pour expliquer l'arrêt du vieillissement, toujours selon sa définition courante, entre 1999 et 2003. Là encore, les trois causes habituelles ne livrent guère d'explication.

La fécondité a certes varié autour de 1,88 enfant par femme pour les trois années 2000 à 2002, après un chiffre de 1,79 en 1999, mais cela ne peut expliquer l'arrêt du vieillissement. En second lieu, le facteur susceptible de déclencher du vieillissement «par le haut» a continué de s'exercer, avec la poursuite d'une longévité accrue des personnes âgées. Quant aux mouvements migratoires, ils ne font état d'aucun élément nouveau par rapport aux années antérieures susceptibles d'influencer de façon différente l'indice de vieillissement, le rapport des personnes âgées à la population totale.

⁷ Nous ne parlons pas ici de l'effectif des femmes en âge de procréer qui découle des évolutions passées de la population, question examinée plus loin.

Un quatrième facteur: la prise en compte de l'héritage des évolutions passées

Les raisons de la baisse du vieillissement entre 1975 et 1980 et de son arrêt entre 1999 et 2003 doivent donc être cherchées ailleurs que dans les trois facteurs cités. Elles nécessitent la prise en compte d'un quatrième facteur, l'héritage des évolutions démographiques passées, et, en l'espèce, l'histoire démographique de la France. La proportion de personnes âgées baisse entre 1975 et 1980 parce qu'arrivent alors à l'âge de 60 ans des générations peu nombreuses du fait de la sous-natalité causée par la guerre de 1914-1918. Et la stagnation de 1999 à 2003 provient de l'arrivée à 60 ans des générations peu nombreuses nées à la veille ou durant la guerre de 1939-1945. Et, si l'espérance de vie des personnes âgées n'avait pas continué d'augmenter au tournant du millénaire, il y aurait même eu une diminution de la proportion des personnes âgées entre 1999 et 2003, donc une baisse du vieillissement.

L'analyse des faits montre donc qu'il peut y avoir diminution ou arrêt du vieillissement alors que continuent à s'exercer deux de ses facteurs haussiers, faible fécondité et longévité accrue des personnes âgées. De façon générale, une hausse de la fécondité ne signifie pas nécessairement une interruption du vieillissement si les effets de la longévité meilleure des personnes âgées l'emportent. En outre, l'arrêt du vieillissement peut ne pas résulter d'une hausse de la fécondité, mais être la conséquence de la spécificité de la pyramide des âges d'une population.

Après 2006, la hausse projetée du vieillissement

Pour le futur, l'augmentation projetée de la proportion de la population âgée en France réside dans l'avancée en âge des générations plus nombreuses nées après la Deuxième Guerre mondiale, succédant à des générations moins nombreuses nées pendant et dans les années précédant la guerre.

Pour la période des dix années 1936 à 1945, le nombre annuel moyen des naissances en France est de 604 000; de 1946 à 1950, il est de 864 000 (et de 843 000 en moyenne pour la période 1946-1973). Ainsi, c'est une véritable mutation démographique, à relier au phénomène des «trente glorieuses», dont bénéficie la France à partir de 1946: la natalité demeure, pendant 28 années, supérieure à 40 % au niveau constaté entre 1936 à 1945. Dans la première moitié des années 2000, ces générations plus nombreuses, pour l'essentiel au travail, cotisent pour les retraites. Au contraire, le nombre des retraités est encore assez faible, car ils appartiennent aux générations creuses nées avant la Libération, ou même avant la guerre, et sont les survivants de la «petite France» de 40 millions d'habitants de 1945!

Si l'on considère le scénario central⁸ des projections démographiques pour la France⁹, le rapport du nombre de personnes âgées à la population totale devrait augmenter à compter de 2006, quelle que soit la borne considérée pour mesurer l'indice de vieillissement.

⁸ Qui retient une hypothèse de mortalité tendancielle, un indice synthétique de fécondité de 1,8 enfant par femme et un solde migratoire annuel constant de 50 000 par an réparti également entre hommes et femmes. Pour chaque sexe, la répartition par âge est obtenue selon la structure moyenne par âge des soldes migratoires estimés sur la période intercensitaire 1990-1999.

⁹ *Insee Résultats*, n° 16, juillet 2003.

En fixant la borne   60 ans, chiffre toujours logique dans un pays o  l' ge moyen de d part   la retraite est inf rieur   ce chiffre, la proportion des personnes  g es devrait  tre de 21 % en 2005 pour augmenter   25,3 % en 2015 et 31,2 % en 2030.

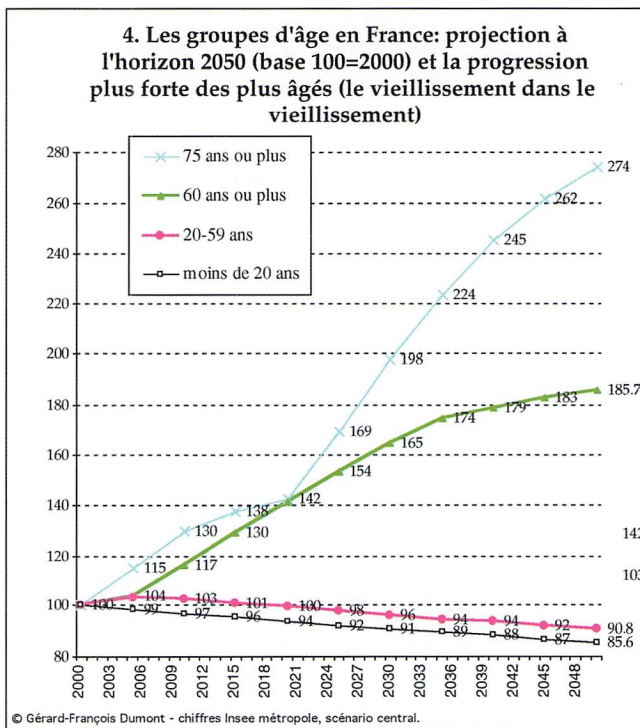
Le vieillissement dans le vieillissement

Si l'on prend l'hypoth se d'un report de l' ge de la retraite   65 ans et donc comme mesure de la population  g e les 65 ans ou plus, la proportion, partant de 16,0 % en 2000, passe de 16,6 % en 2005   19,0 % en 2015 et 24,9% en 2030.

Si d sormais, on examine la proportion des 75 ans ou plus, partant de 7,2 % en 2000, elle s'accro t de 8,1 % en 2005   9,4 % en 2015 et 13,1 % en 2030. En cons quence, l'acc l ration du vieillissement est d'autant plus forte que l'on consid re des groupes plus  g s.

On constate ainsi un vieillissement de la population des 60 ans ou plus, soit un vieillissement dans le vieillissement, puisque la proportion des 75 ans ou plus parmi les 60 ans ou plus augmente.

Figure 4: La progression plus forte des plus  g s



Dans la seconde moiti  des ann es 2000 et au-del , la population de la France semble donc appel e   vieillir sous le triple effet d'une f condit  abaiss e, de l'augmentation des taux de survie des personnes  g es et de l'avanc e en  ge de g n rations plus nombreuses, malgr  un syst me migratoire qui a des effets inverses.

N anmoins, les analyses ci-dessus conduisent   la n cessit  de ne pas limiter l' tude de la composition par  ge   celle du vieillissement *stricto sensu*, pour trois raisons au moins: d'abord, le vieillissement peut diminuer malgr  l'intensit  de facteurs haussiers si un quatri me facteur, li    l'h ritage d mographique, les compense; ensuite, le rapport de vieillissement ne permet pas d'analyser les effets des  volutions de la part des jeunes et de leur nombre; enfin, le vieillissement recouvre des m canismes diff renci s par la diversit  de ses facteurs possibles et par la fa on dont ils se combinent.

2 Deux autres mesures utiles pour comprendre comment la France vieillit

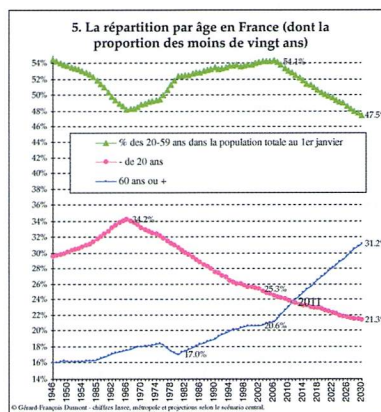
Autrement dit, le terme de vieillissement, dont l'usage est g n ral, induit une interpr tation simple, mais qui peut  tre insuffisante, voire erron e, car la mesure du vieillissement ne renseigne pas   elle seule sur l'ensemble des  volutions des  ges d'une population.

En cons quence, il est n cessaire d'une part de consid rer l'indice de jeunesse et, d'autre part, d'utiliser un n ologisme, celui de g rontocroissance¹⁰.

2.1 La n cessit  de consid rer le corollaire du vieillissement, la proportion des jeunes

La connaissance de l' volution du vieillissement (selon sa d finition courante) ne renseigne pas suffisamment sur l' volution des populations et doit donc  tre compl t e par d'autres regards d mographiques. En effet, consid rant la pyramide des  ges de la France au 1er janvier 1980, m me un  l ve de coll ge, voyant la base se r tr cir, ne conclurait pas   un rajeunissement. D'ailleurs, entre 1975 et 1980, pendant que le rapport de vieillissement diminue, le rapport de jeunesse, mesur  par la proportion des jeunes (moins de vingt ans), continue  galement   diminuer de fa on significative. De m me, la base de la pyramide des ann es 1999   2003 demeure plus  troite que celle des ann es 1947   1973, m me si l'ann e 2000 a b n fici  d'un effet mill nium. Effectivement, le rapport de jeunesse poursuit sa baisse entre 1999 et 2003, alors que le vieillissement s'interrompt.

Figure 5: La proportion des moins de 20 ans



¹⁰ Sachant que les mots relatifs   la vieillesse sont form s   partir du grec g r n ou g rontos Cf. notamment Dumont, G rard-Fran ois, *La population de la France, des r gions et des DOM-TOM*, Paris, Ellipses, 2000.

Quant au rapport de jeunesse, il y a plusieurs façons de le mesurer: une première consiste à considérer la proportion des moins de vingt ans dans la population totale, une autre consiste à considérer la proportion des jeunes parmi les moins de 60 ans. On constate alors que la France, sauf remontée de la fécondité, pourrait, selon la projection moyenne, continuer à voir baisser sa proportion de jeunes non seulement dans la population totale, mais parmi les habitants non âgés. Plus clairement, cela s'accompagnerait de la poursuite de la diminution du nombre de jeunes avec les conséquences en terme quantitatif de formation, d'équipement et les conséquences économiques et sociales induites. Cela signifierait également, à taux d'activité constant, une baisse de la population active¹¹.

Un certain accroissement de la population âgée aurait des conséquences différentes s'il y avait simultanément une croissance de la population jeune. Mais la baisse de la fécondité postérieure à 1964, et surtout la chute de la natalité après 1973, ont eu pour effet de réduire les effectifs de jeunes et leur part dans la population. De 857 000 en 1973, le nombre des naissances est en effet descendu à 740 500 en moyenne pour les dernières années 1993 à 2003. En 1970, les moins de 20 ans représentent 33,1 % de la population de la France métropolitaine. Le pourcentage s'abaisse à 25,1% au 1^{er} janvier 2004; cette part tomberait à 21,3% en 2030 et à 20,1% en 2050. Cela entraînerait la baisse de la population d'âge actif: la population âgée de 20 à 59 ans diminuerait, après un maximum en 2006, et celle âgée de 20 à 64 ans baisserait, après un maximum en 2011. Le vieillissement serait donc accentué par la faible fécondité.

2.2 Analyser la gérontocroissance ou la gérontodécroissance

Il n'est jamais interdit de créer des néologismes lorsque cela est nécessaire. Concernant la science de la population, le mot «démographie» qui la désigne est d'ailleurs un néologisme inventé en 1855 par Achille Guillard; il a remplacé ce que l'on appelait auparavant, par exemple dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, l'«arithmétique politique».

La nécessité d'introduire une nouvelle notion

Aujourd'hui, pour comprendre les évolutions démographiques en France, en Europe et dans le monde, l'introduction de la notion de gérontocroissance, soit l'augmentation des effectifs de personnes âgées dans une population donnée, et de son contraire, la gérontodécroissance, soit la diminution des effectifs de personnes âgées, est nécessaire. Au moins deux raisons justifient *a priori* cette notion. D'une part, il ne faut jamais considérer qu'un seul indicateur est suffisant pour comprendre un phénomène aussi complexe que la composition par âge d'une population; d'autre part, la gérontocroissance se révèle comme un processus démographique distinct du vieillissement, même s'il peut se produire simultanément à ce dernier.

L'importance de la notion de gérontocroissance peut être attestée d'abord en mettant en évidence sa spécificité, ensuite au regard de la prospective et, enfin et surtout, à la lumière d'exemples territoriaux.

¹¹ Vimont, Claude, «La baisse de la population active diminuera-t-elle le chômage?», *Population & Avenir*, n° 663, mai-juin 2003.

Les spécificités de chaque notion

Le vieillissement et la gérontocroissance diffèrent bien évidemment dans leur définition: le premier mesure l'évolution d'une proportion, le second l'évolution d'une quantité. Ils se distinguent en outre par leurs facteurs d'intensité. Alors que le vieillissement dépend de la combinaison des quatre facteurs précisés ci-dessus, la gérontocroissance ne dépend que de la combinaison de trois d'entre eux, puisqu'elle est exclusive, dans le temps présent et dans une perspective à moyen terme, de l'évolution de la fécondité du moment, n'étant dépendante que d'une fécondité s'étant produite 60 ans plus tôt.

Figure 6: Les caractéristiques différenciées du vieillissement et de la gérontocroissance

	Gérontocroissance	Vieillissement de la population
Définition	Augmentation du nombre des personnes âgées dans une population.	Hausse de la proportion des générations les plus âgées dans une population.
Facteurs d'intensité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées. 2. Apport migratoire composé de personnes âgées. 3. Effets de l'héritage démographique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Niveau de fécondité abaissé. 2. Hausse des taux de survie des personnes âgées. 3. Composition par âge et comportements de fécondité dus aux migrations. 4. Effets de l'héritage démographique. <p>(Les facteurs sont à analyser de façon spécifique s'il s'agit de la population active, de la population d'une entreprise...)</p>
Prospective après 2006 en France	<ul style="list-style-type: none"> – certaine sauf changements structurels graves. – indépendante de la fécondité future. 	<ul style="list-style-type: none"> – vieillissement extrêmement probable, mais... – incertain dans son intensité et dans ses conséquences car dépendant notamment de l'évolution de la fécondité.

Deux logiques prospectives différentes

En deuxième lieu, les deux processus de vieillissement et de gérontocroissance relèvent de logiques prospectives différentes. En effet, le processus de gérontocroissance est d'une part indépendant de l'indice de fécondité des années à venir, d'autre part quasiment certain, ce qui est une chance puisqu'il signifie que le grand âge a de l'avenir. Sauf catastrophe, cette augmentation du nombre des personnes âgées est certaine en France après 2006 puisque les effectifs des générations âgées devraient augmenter avec l'arrivée à ces âges des nés d'après-guerre plus nombreux que les générations creuses des années de la guerre 1939-1945. En outre, le nombre des personnes âgées pourrait s'élever davantage si leur espérance de vie continue à s'accroître. Cette gérontocroissance signifie notamment des besoins accrus en loisirs des personnes âgées, en médecins spécialisés en gériatrie, en aide à domicile, en portage de repas...

Quant au vieillissement, après la fin partielle des effets démographiques de la Seconde Guerre mondiale, sa croissance est extrêmement probable, mais son intensité demeure incertaine, notamment parce que la fécondité du futur reste à écrire. Or, selon le niveau à venir de cette fécondité, le caractère plus ou moins intense du vieillissement peut entraîner des effets politiques, économiques et sociaux différents de ceux que l'on peut prévoir ou craindre¹².

Leur application territoriale confirme que vieillissement et gérontocroissance sont bien deux processus différents

En troisième lieu, un des moyens de bien comprendre la distinction entre vieillissement et gérontocroissance est de l'appliquer à des territoires. Il est vrai que la géographie de la France est fort diversifiée¹³. Or la connaissance de cette diversité est améliorée par la prise en compte simultanément des deux processus alors que ne considérer que l'un des deux limite l'analyse. Considérant quatre départements français de métropole pendant la dernière période intercensitaire (1990-1999), on peut distinguer quatre processus ayant des conséquences différentes pour les territoires.

Dans un premier cas, nous avons des territoires, comme le département du Var, enregistrant à la fois un vieillissement de la population et une gérontocroissance. Cette dernière peut provenir de l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées et de l'installation de retraités ayant migré vers ce département; elle signifie par exemple que le nombre de personnes âgées à considérer dans les budgets sociaux est en augmentation. Mais, en outre, dans ce département du Var, la proportion des personnes âgées est en augmentation, ce qui a diverses conséquences. Par exemple, *ceteris paribus*, les pensions de retraite ont un poids croissant sur la structure des ressources et le vieillissement a des effets sur la composition de la demande et des besoins exprimés par la population, tant pour des biens privés que pour les biens collectifs.

Dans le cas du département voisin des Alpes-Maritimes, le facteur gérontocroissance s'exerce pour des causes semblables à celles du département du Var. Mais le vieillissement

¹² C'est ce que j'appelle «l'effet tir à l'arc»: un très faible écart initial peut signifier à terme de grandes différences de résultats.

¹³ Dumont, Gérard-François et Wackermann, Gabriel, *Géographie de la France*, Paris, Ellipses, 2002.

 volue de fa on inverse, en diminution, parce que le syst me migratoire a aussi contribu    l'arriv e de populations jeunes dans des proportions suffisantes pour changer la donne. Cette baisse du vieillissement ne peut pas s'expliquer par la f condit , plus basse que la moyenne nationale. La baisse de la proportion des personnes  g es signifie a contrario une augmentation de la proportion des jeunes et des adultes et donc une demande modifi e par ce changement d mographique.

Dans un troisi me cas, celui du d partement de la Creuse qui se trouve dans la r gion fran aise du Limousin, le nombre de personnes  g es est en diminution, ce qui se r percute, toutes choses  gales par ailleurs, sur les budgets sociaux. En revanche, la demande de biens et services voit sa composition se modifier sous l'effet du vieillissement de la population qui s'explique notamment par une f condit  inf rieure   la moyenne nationale.

Enfin, dans le dernier cas, celui de la ville de Paris, nous enregistrons   la fois une baisse du vieillissement et du nombre de personnes  g es. Une telle  volution ne peut s'expliquer par la f condit  qui est inf rieure   la moyenne nationale, mais par un syst me migratoire qui vient rajeunir la population, par une plus forte propension des jeunes retrait s   quitter la capitale. Donc les budgets sociaux concernant les personnes  g es ont un champ moindre et la composition de la demande est influenc e par les changements dans la composition par  ge.

Les cons quences des changements d mographiques sur les territoires sont donc diff renci es selon le sens et l'intensit  respectifs du vieillissement et de la g rontocroissance.

Il est vrai que le vieillissement de la population, classiquement mesur  en d mographie par l'augmentation de la proportion des personnes les plus  g es dans une population, conna t une moindre intensit  en France qu'en Europe de l'Ouest¹⁴ en raison d'une f condit  moins abaiss e que dans d'autres pays europ ens comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne. Mais il est incontestable m me si, en raison de l'histoire d mographique sp cifique de la France, il n'a pas  volu  de fa on continue depuis les ann es 1970. Ce vieillissement a et aura des cons quences politiques¹⁵,  conomiques, sociales, m me si celles-ci se diff rencient dans le temps car les effets d' ge et de g n rations eux-m mes se modifient.

Certes la France, et il faut insister sur ce point insuffisamment connu, vient donc de traverser une p riode de grande aisance en mati re de financement des retraites: beaucoup de cotisants, peu de b n ficiaires. Cela a conduit des pouvoirs publics, m connaissant les  ch ances d mographiques,   octroyer   la population pendant une p riode de baisse du vieillissement de la population et de g rontod croissance, des facilit s difficiles   honorer quelques ann es plus tard: c'est le cas de la retraite   60 ans¹⁶ accord e   des m tiers non class s

¹⁴ Dumont, G rard-Fran ois, *Les populations du monde*, Paris, Editions Armand Colin, deuxi me  dition, 2004.

¹⁵ Dumont, G rard-Fran ois, «Les cons quences politiques de la baisse de la natalit », *Panoramiques*, n  57, 1^{er} trimestre, II, 2002; Dumont, G rard-Fran ois, «Anhaltend niedrige Geburtenraten und ihre Folgen», in: Leipert Christian (Hrsg.), *Demographie und Wohlstand*, Leske + Budrich, Opladen, 2003, p. 143-152.

¹⁶ On n'insistera jamais suffisamment sur ce point: la loi fran aise du 26 mars 1982 abaissant et fixant l' ge de la retraite   60 ans a  t  d cid e, hors de toute r flexion prospective, dans une p riode o  la population rajeunissait et o  les effectifs des personnes  g es diminuaient, en raison des h ritages des  volutions pass es.

parmi ceux à forte pénibilité¹⁷. Or, dans un proche avenir, et pendant des décennies, les «petites générations actuelles de 60 ans ou plus» vont faire progressivement place aux «générations nombreuses de 60 ans ou plus». Il y a là une réalité majeure à laquelle il va falloir faire face, et nous avons vu plus haut l'ampleur des accroissements de population âgée que cela devrait entraîner. Comme l'ensemble de l'Europe, la France est donc bien dans ce que j'ai appelé l'hiver démographique, même si ce dernier est moins prononcé que dans d'autres pays européens. En outre, il importe de prendre en compte le fait que le vieillissement et la gérontocroissance connaissent des sens et des intensités différents et donc des conséquences diversifiées selon les territoires français.

Gérard-François Dumont

is

courriel - e-mail: Gerard-Francois.Dumont@wanadoo.fr

wanadoo

paris4.sorbonne.fr

Figure 7: Exemples de type de vieillissement

	Vieillissement (= Proportion des générations les plus âgées dans une population) en augmentation	Vieillissement (% des 60 ans ou plus) en diminution
Gérontocroissance = Augmentation du nombre des personnes âgées dans une population	Vieillissement en augmentation + Gérontocroissance Var	Vieillissement en diminution + Gérontocroissance Alpes-Maritimes
Gérontodécroissance = Diminution du nombre des personnes âgées dans une population	Vieillissement en augmentation + Gérontodécroissance Creuse	Vieillissement en diminution + Gérontodécroissance Paris

© Gérard-François Dumont – pour la dernière période intercensitaire 1990-1999.

¹⁷ C'est a fortiori le cas de la retraite accordée à 55 ans à des métiers non classés parmi ceux à forte pénibilité (EDF- Electricité de France, personnel non roulant de la SNCF...).

Claude Gengler (Hrsg./dir.)

**Der demografische Wandel
in der Großregion Les changements
démographiques dans la Grande Région**

Collection / Schriftenreihe «FORUM EUROPA»

1

Luxembourg 2005

ISBN 978-2-87963-594-2